



Informations municipales

Conseil municipal décembre 2010

Point sur les travaux

Rue des Templiers : alors que les travaux devaient être terminés fin novembre, ils sont arrêtés en raison des intempéries .

Voie communale de Kervenne : la totalité du chantier est réalisée, y compris la signalisation horizontale et verticale.

Travaux connexes : en dehors de quelques petits travaux sur quelques chemins, le chemin rural n°193 entre la RD 116 et la VC n° 1 de Bizole est terminé, y compris la pose d'une clôture en grillage le long du ruisseau. Il reste à réaliser la peinture au sol.

Accueil Emploi Services : demande de subvention complémentaire pour 2010

Monsieur le Maire explique que l'association intermédiaire Accueil Emploi Services (AES) a pour mission première d'accueillir et d'accompagner les personnes en leur confiant des heures de travail chez des particuliers, collectivités ou entreprises. Elle est aussi chargée de la gestion des Points Accueil Emplois (PAE) où elle accueille et conseille gratuitement tout public en recherche d'emploi ou de formation.

Au vu d'une étude analytique de la situation financière de l'Association, il en ressort un déficit 2009 d'un montant de 60 328 € totalement imputable aux PAE.

Le conseil municipal, après délibération décide d'allouer une subvention complémentaire de 0,85 € par habitant, soit 1 584 €, à l'Association Accueil Emploi Services afin de combler le déficit 2009 réalisé par les Points Accueil Emplois.

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) : adhésion

Après délibération, le conseil municipal,

- décide d'adhérer au LAEP du secteur d'Elven à compter du 1^{er} janvier 2011.
- s'engage à signer la convention de partenariat, pour une année, qui définira les modalités de financement.
- précise que son engagement ne vaut que pour une année et qu'une nouvelle étude sera faite en fonction du bilan.

Eclairage public

Pour des raisons d'économie d'énergie, les horaires concernant l'éclairage public ont changé :

- *le matin* - sur toute la commune - allumage à partir de 6 h30
- *le soir* - bourg (RD 116) - extinction à 23 h
- villages - extinction à 22 h

Tarifs communaux 2011

Augmentation des différents tarifs communaux avec effet au 1^{er} janvier 2011. Voir détail sur le site de la commune : www.trefflean.com

Date fin de réception des articles pour la « Lettre » : jeudi 3 mars

Pour vos articles sur Ouest-France contact :

Francis Boisson: 09 63 20 26 38 ou www.infocale.fr

Règles d'urbanisme : les autorisations

Le **permis de construire** est un document administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Ce document **obligatoire** pour les travaux de **grande importance** ne doit porter que sur les biens immobiliers.

⇒ *Travaux sur les constructions nouvelles*

D'une manière générale, les constructions nouvelles sont par principe soumises à permis de construire, même lorsqu'elles ne comportent pas de fondation.

⇒ *Travaux sur les constructions existantes :*

- l'agrandissement d'un bâtiment lorsque l'opération vise à créer plus de 20m² de SHOB (Surface Hors-Œuvre Brute),
- le changement de destination d'une construction (par exemple le changement d'un local commercial en local d'habitation) lorsque ces travaux sont accompagnés d'une modification de la structure porteuse ou de la façade du bâtiment,
- la modification du volume de l'habitation lorsque l'opération nécessite de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur.

⇒ *Recours obligatoire à un architecte*

Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire lorsque la Surface Hors-Œuvre Nette (SHON) de la future construction dépasse 170 m².

La **déclaration préalable** répond à la même définition que le permis de construire. Elle est **obligatoire** pour les **travaux de faible importance**.

⇒ *Travaux concernés :*

- construction nouvelle créant une SHOB supérieure à 2m² et inférieure ou égale à 20m², **tels que les abris de jardin par exemple**,
- agrandissement d'une construction entraînant la création d'une SHOB supérieure à 2m² et inférieure ou égale à 20m²,
- transformation de plus de 10m² de SHOB en Surface Hors-Œuvre Nette (SHON),
- modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment,
- changement de destination d'un bâtiment (par exemple transformation d'un local commercial en local d'habitation) même lorsque celui-ci n'implique pas de travaux.

A ces deux types d'autorisation s'ajoutent : le **permis d'aménager** et le **permis de démolir**.

Informations diverses

ABATTAGE SAUVAGE DES ARBRES ET SUPPRESSION DE TALUS

Depuis plusieurs semaines, il a été constaté sur notre commune, la disparition de talus protégés et un grand nombre d'arbres ont été abattus sauvagement. Il est rappelé à ces propriétaires que selon une loi paysage, tout contrevenant est susceptible d'être poursuivi. Des constatations ont été récemment effectuées et des dossiers ouverts.

ANIMAUX EN DIVAGATION

De nombreuses personnes se plaignent de voir de plus en plus de chiens et de chats en liberté. Il est bon de rappeler la responsabilité des propriétaires en cas d'accident. Chaque animal récupéré sera automatiquement remis à la société privée en charge de ce problème.

SECURITE

Piétons et cyclotouristes circulant la nuit, pensez à mettre vos lumières ou vêtements réfléchissants. Des accidents viennent d'être évités de justesse.

CHEMINS DE RANDONNEE

Pour le plaisir des randonneurs, plusieurs chemins ont été remis en état. Mais, l'incivisme de quelques uns gâche leur promenade.

Malgré des panneaux interdisant le passage de véhicules, il nous faut là aussi constater le non respect de la loi. Dès les beaux jours, nous devons à nouveau faire des travaux pour réparer les dégâts occasionnés. Là encore, des constatations ont été faites et des dossiers ouverts pour d'éventuelles poursuites. **RESPECTEZ LA NATURE ET LES AUTRES**

Service animation enfance jeunesse communal

Les vacances d'hiver : des activités pour tous !!!

L'équipe d'animation attend vos enfants de 6 à 14 ans pour un programme varié : sortie à « Loisirs Land », escrime, boxe éducative, laser-game, piscine, bowling, ateliers manuels divers et grands jeux.

Les ados (13-16 ans) ont aussi leur programme avec squash, cinéma, bowling et soirée.

Le programme et les fiches d'inscription sont disponibles dès à présent à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de Treffléan www.trefflean.com (Municipalité, Animation jeunesse).

Inscriptions : le **samedi 5 février** de 9h à 11h salle Belle Etoile et le **mercredi 9 février** de 10h à 12h et 14h à 16h en mairie. Merci de bien vouloir rapporter vos attestations de quotients familiaux 2010-2011. Pour les nouveaux dossiers, prévoir les photocopies des vaccins.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la responsable au 06.10.70.26.13 ou par mail : trefflean.jeunes@wanadoo.fr.

Activités sportives et culturelles

Amicale bouliste

Après quelques années de mise en sommeil le club de boules treffléanais renaît par la volonté de quelques bénévoles. Plus d'informations sur les modalités d'inscription au club et les dates de concours vous seront données dans la prochaine Lettre Treffléanaise. Pour tout renseignement, Frédéric BON est joignable au 06.63.47.84.08.

Le bureau:

Président : Patrick GARREC

Vice Président : René THOMAZO

Secrétaire : Frédéric BON

Secrétaire adjoint : Mickaël JAFFREDO

Trésorier : Philippe OUISSE

Trésorier adjoint : Jean Marc DESJARDINS

Mini Miss et Mini Mister

Quelle Soirée !

Un feu d'artifice d'effets alliant l'émotion, le rire, l'expression corporelle. Les enfants ont été à la hauteur de toutes ces exigences, en donnant le meilleur d'eux-mêmes.

Cela fait déjà 10 ans que nous voyons passer les enfants de Treffléan. Que d'émotion pour cette dernière!

Pour l'élection de 2011, 12 candidats se sont présentés :

Filles : Cécilia SCHNEIDER, Pauline JOANNIC, Mathilde CROIZER, Chloé CACAN, Emma GIES, Nell MOULIN.

Garçons : Jérémy LE SOURD, Timothé ORJUBIN, Baptiste CORDUAN, Stevan CRENO, Lucas BONNET,

Adrien LE GARNEC

Mini Miss 2011 : Emma GIES

Dauphine

Chloé CACAN

Mini Mister 2011 : Lucas BONNET

Dauphin

Baptiste CORDUAN

Merci à eux et à toute mon équipe !

Dominique

Tennis club

Du 26 Février au 12 Mars, la salle des Sports sera occupée de temps en temps par des joueurs de tennis. En effet, ce sera le moment de notre **tournoi OPEN**, qui se déroulera dans cette salle ainsi que sur les trois courts de St Nolff .

Comme son nom l'indique, ce tournoi est ouvert à tous les licenciés hommes, femmes et jeunes à partir de 9 ans, de NC à 15/1, avec possibilité de s'inscrire dans plusieurs catégories.

N'hésitez pas à vous inscrire ou à venir simplement assister aux matches.

Les finales hommes et femmes auront lieu le samedi 12 Mars au complexe de St- Nolff. Nous y espérons la présence de nombreux spectateurs !

Renseignements : MC Fournier 06 31 94 59 99 – 02 97 53 28 74

ARAC: Association pour le Renouveau et l'Animation culturelle

Trois ateliers d'arts créatifs ont vu le jour en ce début d'année:

Scrapbooking

Prochains cours : 10 et 17 mars, 7 avril et 19 mai de 9 h 30 à 15 h Contact : Marine Petit au 02 97 53 12 75

Encadrement d'art

Cours de février : 10 et 24 février de 13h à 16h Contact : Guylaine Le Derff au 02 97 53 29 33

Lecture et écriture

Vous avez un talent en écriture, vous en avez l'envie : faites nous partager votre passion et participez au concours de nouvelle ou de poésie et déposez la auprès du comité de lecture de l'ARAC.

Vous n'écrivez pas mais vous aimez lire : l'atelier de lecture de l'ARAC, en partenariat avec la bibliothèque municipale, vous propose une sélection de livres. Lisez et votez pour celui qui vous aura séduit.

Renseignements et inscription : Janine Kervran au 02 97 53 22 52, Guylaine Le Derff au 02 97 53 29 33

Nos autres ateliers sont toujours prêts à vous accueillir :

musique (cours de guitare et de percussion), **chant** (chorale Mer et Terre), **danse bretonne**, **théâtre** (représentation les 11,12 et 13 mars), **arts créatifs** (patchwork, tricot, crochet), **bien être** (gym tonique ,gym douce et yoga), **culture et voyage** (organisation de sorties).

Pour tout renseignement sur les activités de l'ARAC contactez :

Françoise Colinet au 02 97 53 21 48, Maurice Joffredo au 02 97 53 20 78, Guylaine Le Derff au 02 97 53 29 33

Athlétisme

Dix athlètes de Treffléan-Athlétisme, de la catégorie d'éveils athlétiques à minimes, ont participé le dimanche 09 janvier 2011, à Hennebont, au championnat départemental de cross country ; 2 athlètes se sont qualifiés pour le régional qui aura lieu le 30 janvier à Quintin dans les Côtes d'Armor (22).

Les benjamins et minimes se sont ensuite retrouvés à Ploërmel, le dimanche 16, pour disputer les championnats départementaux en salle.

De bonnes performances ont été réalisées :

BEF : HARACHE Solène 2^{ème} du triathlon avec 77 points et classée R5.

MIF : SAMSON Angéline 2^{ème} du triathlon avec 69 points et classée R5

MIM : MAYANGA Rudy 2^{ème} en saut en hauteur avec 1,52m, 7^{ème} du triathlon avec 64 points et classé R6.

BEF : RIO Marine 37^{ème} du triathlon avec 31 points et classée D5.

BEM : BOCHER Alan 17^{ème} du triathlon avec 42 points et classé D3.

BEM : CHEREL Ivan 23^{ème} du triathlon avec 35 points et classé D4.

Leur entraîneur, Blaise MAYANGA, tient à les féliciter pour leurs résultats de début de saison. Suite à ces nombreux efforts tous les jeunes ont dégusté la galette des rois offerte par le club à l'issue de l'entraînement du mercredi.

Fête de la crêpe

Samedi 5 février 2011 à 20 heures « Fête de la crêpe » à Treffléan.

Repas avec galettes et crêpes à volonté.

Animation avec les groupes « Kanicule », « Job », « Bob et Mimosa »

Entrée 12 € et 6 € pour les enfants

Salle des sports chauffée